

RENTRÉE scolaire

2017-2018





École secondaire le Prélude
2995, rue Des Ancêtres
Mascouche (Qc) J7K 1X6
Tel. : 450 492-3607
Télec. : 450 474-5719

Table des matières

La rentrée 2017-2018 — 1^{re} secondaire

- Rentrée scolaire
- Pré-accueil administratif
- Horaire du mardi 29 août 2017 – 1^{er} jour de classe
- Disponibilité des coordonnées de transport scolaire
- Informations générales
- Assemblée générale des parents (élection au C.E.)
- Lettre de *Tous les Enfants de l'Autre Monde*
- Aperçu des frais scolaires 2017-2018
- Calendrier scolaire 2017-2018 et dates des fins d'étapes / remises des bulletins / rencontres de parents
- Informations aux parents concernant la fiche urgence santé
- Informations aux parents concernant les fiches suivantes :
(S.V.P. prendre connaissance, signer et retourner)
 - Fiche d'urgence santé
 - Autorisation d'utilisation de photos, d'enregistrements audio et vidéo, de renseignements personnels ou de travaux d'élèves





DOCUMENTS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018

La rentrée 2017-2018 — 1^{re} secondaire

Chers parents et élèves,

Enfin les vacances! Nous vous souhaitons un bel été. De notre côté, nous préparons déjà la rentrée.

Dans cet envoi, nous vous faisons parvenir le dernier bulletin, l'information pour les cours d'été pour les élèves concernés ainsi que tous les documents nécessaires à la préparation de la prochaine année scolaire. ***Veillez noter qu'il n'y aura pas d'autre envoi que celui-ci. Il est donc essentiel de bien conserver ces documents pour la rentrée.***

Lors du pré-accueil administratif, nous vous remettrons votre état de compte (facture), il y aura **deux paiements à faire** : les frais généraux payables à l'école Le Préluce ; et l'achat de cahiers d'exercices et les effets scolaires payables à la COOP de l'école. Vous pourrez payer en argent comptant ou par carte de débit. Veuillez tenir compte que les chèques ne sont pas acceptés. (Voir les dates et l'horaire sur la feuille PRÉ-ACCUEIL ADMINISTRATIF) Veuillez noter que la photo pour la carte étudiante sera aussi prise ce jour-là.

De plus, dans cet envoi, **deux formulaires doivent être complétés et remis à l'école lors de cette journée**. Il s'agit de la fiche de renseignements personnels (la fiche urgence santé) ainsi que l'autorisation d'utilisation de photos, d'enregistrements audio et vidéo, de renseignements personnels ou de travaux d'élèves.

Quant au transport scolaire, pour les élèves concernés, les coordonnées de transport seront disponibles sur le site de la Commission scolaire des Affluents (<http://www.csga.ca>) sous la rubrique *transport scolaire*, et ce, à compter du lundi 21 août 2017. Aucun avis d'embarquement ne sera posté.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration et pour votre confiance. Il nous fera plaisir d'accueillir votre jeune au retour des vacances. Passez un très bel été.

L'équipe de direction



PRÉ-ACCUEIL ADMINISTRATIF

Vendredi 18 août 2017 – lundi 21 août 2017 –mardi 22 août 2017

Vous devrez vous présenter à l'administration (porte 02) avec les documents complétés. Vous aurez alors à acquitter votre état de compte en faisant un paiement direct (par carte de débit) ou encore en argent comptant.

Par la suite, on vous remettra son choix de cours, on vous assignera un casier, à moins que cela ne soit déjà fait, puis vous passerez à la COOP (ouverte jusqu'à 17 h) pour acheter vos cahiers et récupérer vos polos. *Veuillez prendre note que seuls l'argent comptant et le paiement direct sont acceptés.

Nous vous rappelons que la photo pour la carte étudiante sera aussi prise ce jour-là. Aucun frais n'est associé à la carte étudiante de l'école, mais elle est obligatoire en tout temps en cours d'année.

PRÉ-ACCUEIL ADMINISTRATIF

<i>Vendredi 18 août 2017 :</i>	AM 5 ^e sec.	9 h 00 à 10 h 30	A à L
		10 h 30 à 12 h 00	M à Z
<i>Lundi 21 août 2017 :</i>	AM 1 ^{er} sec. & CR1	9 h 00 à 10 h 30	A à L
		10 h 30 à 12 h 00	M à Z
	PM 3 ^e sec.	13 h 00 à 14 h 30	A à L
		14 h 30 à 16 h 00	M à Z
<i>Mardi 22 août 2017 :</i>	AM 2 ^e sec. & CR2	9 h 00 à 10 h 30	A à L
		10 h 30 à 12 h 00	M à Z
	PM 4 ^e sec.	13 h 00 à 14 h 30	A à L
		14 h 30 à 16 h 00	M à Z

Veillez prendre note que vous n'êtes pas obligés d'arriver au début de l'heure prévue. Vous devrez prévoir entre 30 à 45 minutes pour effectuer les paiements et circuler à chacune des étapes. Aussi, on vous rappelle qu'**il n'y a pas de transport scolaire les jours du pré-accueil**. L'élève peut être accompagné d'un parent.

Accueil et 1^{er} jour de classe
Mardi 29 août - Jour 1 : 9 h 35 à 16 h 15

9 h 25 Arrivée des autobus sur le débarcadère. Vos enfants seront accueillis par les enseignants.

9 h 40 à 10 h 25 : **Regroupement au gymnase**

- Mot de la direction
- Répartition des élèves par groupes tuteurs

**** N'oublie pas de porter ton polo**

10 h 25 à 11 h 30 : **Accueil en classe par ton enseignant tuteur**

12 h 00 à 13 h 15 : Dîner dans la cour intérieure. (Si la température le permet)

Pour cette première journée, nous t'offrons un repas "Subway". Si cela n'est pas dans tes goûts, tu peux apporter ton lunch.
Rallye en équipe.

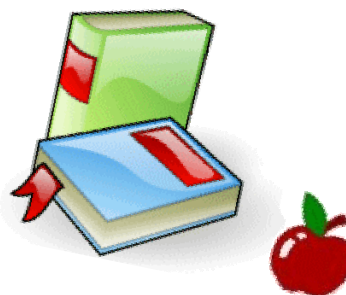
13 h 30 à 14 h 00: **Période 1**

14 h 10 à 14 h 40 : **Période 2**

14 h 50 à 15 h 20 : **Période 3**

15 h 30 à 16 h 00: **Période 4**

16 h 15 **Départ des autobus**



N.B. Le mercredi 30 août, tu seras en congé puisque c'est l'accueil des autres élèves (2^e, 3^e, 4^e, 5^e secondaire).

Deuxième journée de cours :
Jeudi 31 août - Jour 2 : 9 h 35 à 16 h 15

Bonne rentrée!



**Disponibilité des coordonnées de transport scolaire
Site de la Commission scolaire des Affluents
Rentrée scolaire 2017-2018**

Chers parents,

Les coordonnées de transport de votre enfant sont disponibles sur le site de la Commission scolaire des Affluents (<http://www.csaffluents.qc.ca/>) sous la rubrique *Coordonnées de transport scolaire*. Pour la prochaine rentrée, vous y aurez accès à compter du lundi 21 août 2017. Les avis d'embarquement seront postés uniquement pour les élèves du préscolaire.

Pour accéder au dossier de votre enfant, vous aurez besoin d'inscrire son numéro de fiche et le code postal de votre résidence. Le numéro de fiche est une suite de 7 chiffres qui se trouve entre autres sur le bulletin, l'horaire de l'élève, la facture du service de garde ou de l'école, la carte étudiante. Si vous éprouvez des difficultés ou si vous n'avez pas accès à une connexion Internet, vous pouvez communiquer avec le service du transport scolaire au 450 492-9400, poste 6700, du lundi au vendredi.

Il est important de consulter les coordonnées de transport de votre enfant de façon régulière en période de rentrée scolaire puisqu'il est possible que l'heure de passage à l'arrêt soit modifiée ou que le numéro d'autobus ait changé. Lors de la consultation des coordonnées de transport, vous aurez la possibilité de les imprimer. De plus, si vous n'avez pas droit au transport, le système vous en fera la mention.

Nous espérons que ces précisions vous seront utiles et n'hésitez pas à communiquer avec nous ou à nous écrire pour tout renseignement supplémentaire.



*Service de l'organisation scolaire
Secteur du transport
450 492-9400, poste 6700*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Assurance-accident

La commission scolaire des Affluents possède une assurance responsabilité qui couvre uniquement la sécurité de ses terrains et de ses locaux. De plus, elle possède aussi une assurance accident **de base** qui couvre votre enfant. Si vous désirez améliorer cette protection-accident, vous pourrez communiquer avec la compagnie d'assurance de la CSA ou celle de votre choix.

2. Cadenas

Prévoir un cadenas pour l'éducation physique.

3. Dîner

L'école offre les services d'une cafétéria pour ses élèves dineurs. Il en coûte environ 5.25 \$ pour obtenir un repas chaud complet. Divers items sont aussi vendus à la pièce. Vos enfants peuvent aussi aller dîner à la maison ou dans un des nombreux restaurants situés près de l'école.

Durant la période du midi, plusieurs activités (récupération, improvisation, activités sportives) sont offertes aux élèves. Une équipe de surveillants assure l'encadrement des élèves durant cette période. Qu'il demeure à l'école ou qu'il aille dans la ville, votre enfant doit appliquer les règles d'une bonne conduite. La bonne réputation de l'école dans son environnement est tributaire du savoir-vivre de votre enfant. **Des frais de 84 \$ par élève** sont exigibles pour assurer l'encadrement de votre enfant.

4. Port du polo et habillement

Le port du polo avec le logo de l'école (manches courtes ou longues) est obligatoire en tout temps et en tout lieu même à l'heure du dîner et des activités à l'école. Votre enfant doit arriver et quitter l'école vêtu de son polo. Les manches sous le polo ainsi que les chandails à capuchon, qu'ils soient de la même couleur que le polo ou non sont interdits. Prendre note que le legging est interdit à l'école.

5. Absences

Toute absence doit être signalée par une note écrite au carnet scolaire par les parents ou tuteurs dans un délai de 24 heures ou par téléphone ou par courriel :

Tél. 450-492-3607 poste 2928
absences.prelude@csaffluents.qc.ca



Assemblée générale des parents École secondaire Le Prélude

Madame,
Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée annuelle des parents de l'école secondaire Le Prélude. Cette séance aura lieu à l'Agora de l'école le mercredi 6 septembre 2017 dès 19 h.

Nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

Ouverture de l'assemblée

Rôle et fonctions du Conseil d'établissement

Nomination d'un président et secrétaire d'élection

Procédures de mises en candidature et vote (s'il y a lieu)

Élection des représentants de parents

Élection de substituts (en cas de vacances à un poste)

Élection d'un représentant au comité de parents

Information sur l'organisme de participation des parents

Proposition de la date pour la tenue de la 1^{re} rencontre

Levée de l'assemblée

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans
le meilleur intérêt des élèves. (LIP, art. 64)



École secondaire Le Prélude

Le Conseil d'établissement

Organisme doté de pouvoirs importants et qui se prononce pour améliorer la vie scolaire des élèves :

- Politique d'encadrement;
- Règles de conduite, mesures de sécurité;
- Projet éducatif et plan de réussite : orientations pour améliorer la réussite;
- Approuve les modalités d'application du régime pédagogique, le temps alloué à chaque matière, orientations générales en matière d'enrichissement;
- Approuve la programmation des activités éducatives.

Nombre de séances par année :

- Minimale 5 séances (entre 5 et 10)

Les membres possibles sont :

- Six parents élus lors de l'assemblée générale des parents
- Six membres du personnel élus par leurs pairs
- Deux élèves du Conseil des élèves
- Deux membres de la communauté peuvent s'ajouter par vote



LES DÉJEUNERS DU MONDE

LES DÉJEUNERS DU MONDE est un service d'aide alimentaire pour les enfants qui n'ont pas la possibilité de bien déjeuner ou d'avoir un repas le matin avant d'arriver à l'école.

Le projet est développé depuis janvier 2014 par l'organisme Tous les Enfants de l'Autre Monde avec l'appui des Paroisses de Mascouche et du Centre d'Entraide de Mascouche.

Il est reconnu qu'un bon déjeuner favorise la concentration et l'apprentissage des jeunes et par le fait même améliore les résultats scolaires et la confiance en soi des jeunes. Les écoles ciblées par le projet sont : LA MENNAIS, LE SOLEIL LEVANT, ainsi que les écoles secondaires LE PRÉLUDE et DU COTEAU.

L'horaire de distribution des déjeuners sera le mardi, mercredi et jeudi et comprendra généralement :

- Un produit laitier
- Un fruit
- Un produit céréalier
- Un jus

L'ensemble du projet sera réalisé avec l'étroite collaboration de l'école, dans le respect de tous les élèves concernés.

Si vos jeunes ont besoin de ce service, n'hésitez pas à communiquer rapidement avec monsieur Michel Robert, directeur adjoint, pour les élèves de secondaire 1-2 et des classes ressources au 450 492-3607, poste 3105 ou avec madame Julie Quevillon, directrice adjointe, pour les élèves de secondaire 3-4-5 au poste 2105.

Merci et au plaisir,

Sylvain Filion
Directeur, les Déjeuners du Monde
Tous les Enfants de l'Autre Monde
dejeunersdumonde@team-monde.o

APERÇU DES FRAIS SCOLAIRES 2017-2018

Frais généraux – pour tous les élèves	
Carnet scolaire et carte d'identité	8.50 \$
Encadrement du diner	84 \$
Activités étudiantes (Halloween, Noël, etc.)	10 \$
Frais des cahiers d'exercices et projets	Environ 120 \$*
Sortie au théâtre sec. 1 et 2	26 \$
Sortie au théâtre sec. 3, 4 et 5	28 \$
Activités du début de l'année	Environ 32 \$
Frais de profil	
Soccer	620 \$
Sciences	400 \$
Informatique sec. 1 et 2 et 3	800 \$

*Notez que certains items, donc les cahiers d'exercices, sont disponibles à la COOP Le Prélude.

UN ÉTAT DE COMPTE SERA DISPONIBLE SUR LE BUREAU VIRTUEL AUTOUR DU 15 AOÛT. UNE COPIE SERA DISPONIBLE LORS DU PRÉ-ACCUEIL ADMINISTRATIF.

PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES

Voici les grandes lignes de notre politique pour le paiement des frais de scolarité :

- Les frais scolaires sont payables en totalité lors du pré-accueil administratif. Pour des arrangements, il faut communiquer avec la secrétaire au poste 4105 à l'avance.
- Les frais sont payables en argent ou par carte de débit.
- Pour les frais de profil seulement, les chèques postdatés sont acceptés. Veuillez prendre note que nous ajouterons des frais de 6 \$ pour un chèque sans provision et ce mode de paiement sera refusé par la suite.
- La participation à toute activité est conditionnelle au paiement complet des frais scolaires et du coût de l'activité. (Incluant les activités parascolaires, voyages, etc.)
- En cas de départ de l'école, les frais sont remboursables selon la politique établie par l'école. Cette politique est disponible sur le site de l'école à l'adresse leprelude.csaffluents.qc.ca/
- Pour tous renseignements concernant la facturation, veuillez communiquer avec la secrétaire d'école au 450 492-3607, poste 4105.

CALENDRIER 2017-2018

JOURS CYCLIQUES AU SECONDAIRE

LÉGENDE		AOUT					SEPTEMBRE							
▲	DÉBUT ET FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE	LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE			
	JOURNÉE PÉDAGOGIQUE PRIMAIRE ET SECONDAIRE													
●	CONGÉ : ÉLÈVES ET PERSONNEL ENSEIGNANT													
	JOURNÉE PÉDAGOGIQUE CONDITIONNELLE/FERMETURE													
J.C.	JOUR DE CLASSE			0	0	0	3	4	0	5	6			
J.T.	JOUR DE TRAVAIL	0	PÉ 1	PÉ 1	2		7	8	9	1	2			
		28	▲ 29	▲ 30	31		25	26	27	28	29			
29 août : début des cours pour 1 ^{re} sec.						20 sept. : journée activité sec. 1 à 5								
30 août : début des cours pour autre sec.														
OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE
3	4	5	6	0			5	6	PÉ 0					0
2	3	4	5	6			1	2	3					1
0	7	8	9	1	7	8	9	1	2	7	8	9	1	2
● 9	10	11	12	13	6	7	8	9	10	4	5	6	7	8
2	3	4	5	6	3	4	5	6	0	3	4	5	6	7
16	17	18	19	20	13	14	15	16*	17	11	12	13	14	15
7	8	9	1	2	7	8	9	1	2	8	9	1	2	3
23	24	25	26	27	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22
3	4				3	4	5	6		0	0	0	0	0
30	31				27	28	29	30		● 25	● 26	● 27	● 28	● 29
3 nov : fin d'étape														
16-17 nov. : rencontres de parents														
JANVIER					FÉVRIER					MARS				
LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE
0	0	0	0	0				2	3				0	0
● 1	● 2	● 3	● 4	● 5				1	2*				● 1	● 2
PÉ 0	4	5	6	7	4	5	6	7	PÉ 0	9	1	2	3	4
8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	5	6	7	8	9
8	9	1	2	3	8	9	1	2	3	5	6	7	* 8	0
15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	12	13	14	15	16
4	5	6	7	0	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4
22	23	24	25	26	19	20	21	22	23	19	20	21	22	23
8	9	1			0	0	0			5	6	7	8	0
29	30	31			● 26	● 27	● 28			26	27	28	29	● 30
9 fév. : fin d'étape														
20 février : Remise de bulletin														
*15 mars. : rencontres de parents														
AVRIL					MAI					JUN				
LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE
0	9	1	2	3		1	2	3	4					0
● 2	3	4	5	6		1	2	3	4					1
4	5	6	7	0	5	6	7	8	0	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8
8	9	1	2	3	9	1	2	3	4	8	9	1	2	3
16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	11	12	13	14	15
4	5	6	7	8	0	5	6	7	PÉ 0	4	5	6	7	8
23	24	25	26	27	● 21	22	23	24	25	18	19	20	21	▲ 22
9					8	9	1	2		0	0	0		
30					28	29	30	31		● 25	26	27	28	29

ORGANISATION SCOLAIRE – 13 JANVIER 2017

École secondaire Le Prélude

2017-2018

*****IMPORTANT***IMPORTANT ***IMPORTANT *****

VEUILLEZ PRENDRE BONNE NOTE DES DATES DE REMISES DE BULLETINS ET DES RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DE VOTRE JEUNE.

Mercredi 6 septembre 2017

- 1^{re} rencontre de parents pour les élèves de **1cr / 1re secondaire à 19 h.**

Mardi 12 septembre 2017

- 1^{re} rencontre de parents pour les élèves de **2cr / 2^e,3^e,4^e,5^e secondaires à 19 h.**

Jeudi 5 octobre 2017

- 1^{re} communication aux parents.

Mardi 14 novembre 2017

- Remise des bulletins aux élèves.

Jeudi 16 novembre 2017 en soirée et la journée du vendredi 17 novembre 2017

- Rencontre de parents.

Mardi 20 février 2018

- Remise des bulletins aux élèves.

Jeudi 15 mars 2018

- Rencontre de parents.

Vendredi 22 juin 2018 – Fin de la 3^e étape

Année scolaire 2017-2018

Informations aux parents concernant la fiche Urgence-Santé

Chers parents,

Vous recevez aujourd'hui la fiche Urgence-Santé que nous vous invitons à compléter pour votre enfant et à retourner rapidement à l'école.

Si votre enfant a une problématique de santé non connue de l'école et à risque de situation d'urgence, il est important d'en informer l'école lors de la première journée scolaire.

La fiche Urgence-Santé permettra essentiellement d'identifier les élèves qui présentent des problèmes de santé pouvant nécessiter une **situation d'urgence à l'école** (allergie avec épinéphrine, diabète, épilepsie...) ou un **soins particulier** sur les heures de fréquentation scolaire (cathétérisme, gavage...). Les élèves identifiés seront inscrits sur une liste de particularité santé et des consignes de soins seront transmises par l'infirmière au personnel en milieu scolaire. L'infirmière vous contactera si elle a besoin d'informations supplémentaires.

Pour d'autres problématiques de santé ne nécessitant pas de consignes de soins particulière, par exemple: souffle cardiaque sans limitation, allergies saisonnières, intolérances alimentaires, saignement de nez fréquent etc., il est de votre responsabilité d'en aviser le milieu scolaire, plus particulièrement l'enseignant de votre enfant et l'enseignant d'éducation physique si pertinent.

Nous vous rappelons que la prise de médicaments prescrits demeure une situation d'exception à l'école. De ce fait, nous vous demandons de vérifier auprès du médecin ou du pharmacien, la possibilité de prescrire un médicament à action prolongée ou d'établir un horaire qui ferait en sorte que le médicament soit pris à la maison. Les médicaments en vente libre (tylénol, advil, vitamine, produits naturels, pastilles, sirop..) ne peuvent pas être administrés aux élèves sans prescription médicale.

Pour tout questionnement concernant l'état de santé de votre enfant, il est important de contacter l'infirmière assignée à l'école. Il est essentiel d'aviser l'école ou l'infirmière de tout changement en cours d'année dans l'état de santé de votre enfant.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Le personnel de l'école et l'infirmière jeunesse du CSSSSL



AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOS, D'ENREGISTREMENTS AUDIO ET VIDÉO, DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OU DE PRODUCTIONS D'ÉLÈVES

Identification de l'élève

Nom : _____ Prénom : _____

Niveau scolaire : _____ Nom de l'établissement : **École Le Préluce**

Dans le cadre du développement de projets pédagogiques et dans un objectif d'information, de promotion ou de partage des connaissances, la Commission scolaire des Affluents utilise occasionnellement :

- des photos prises lors d'activités scolaires;
- des enregistrements audio et vidéo faits en classe;
- des travaux d'élèves;
- des renseignements personnels.

Ces éléments peuvent être intégrés à des documents produits dans le milieu, publiés, télédiffusés ou servir à l'élaboration de projets multimédias incluant ceux qui sont accessibles via l'internet.

Dans ce contexte, j'accepte que le matériel et/ou les informations désignés soient utilisés à cette fin. J'accepte que mon enfant soit filmé en classe et que la vidéo soit diffusée.

Par le fait même, je renonce à toute forme de rémunération ainsi qu'à tout recours ou poursuite de quelque nature que ce soit contre la commission scolaire ou l'école.

En foi de quoi j'ai signé,

Nom du parent ou du tuteur : _____
(lettres moulées)

Signature du parent ou du tuteur : _____

Date : _____

Références légales : Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1) et la Loi sur le droit d'auteur (Chapitre C-42).